



Préinscription en Classe à Horaires Aménagés Arts de la Rue (CHAAR)

À l'attention des parents d'élèves de cinquième

Châtelailon, le 5 mai 2022

Madame, Monsieur,

Depuis septembre 2019, une Classe à Horaires Aménagés Arts de la Rue (CHAAR) est ouverte au collège André Malraux. Cette classe à double niveaux regroupe **pendant trois heures de cours** communes (deux heures de pratique artistique avec un artiste professionnel, une heure de découverte culturelle avec un professeur) **neuf élèves de 4<sup>e</sup>** et **neuf élèves de 3<sup>e</sup>**. Comme le recrutement des neuf élèves de quatrième se fait **en fin de cinquième**, votre enfant a assisté à une présentation de la CHAAR faite par Mme ALBERTY à la rentrée des vacances de printemps.

Si votre enfant est intéressé par la CHAAR, n'hésitez pas à vous rendre à la **réunion d'information sur la CHAAR qui a lieu au collège le mardi 17 mai à 18h00**. Par ailleurs, vous trouverez les informations essentielles dans le document de présentation joint à ce courrier. Vous trouverez également des réponses aux questions que vous vous poseriez sur le site du collège dans l'article « 10 questions sur la CHAAR ». Sachez enfin que des présentations de l'atelier de pratique artistique mené cette année se trouvent en



ligne sur *Carnet-Théâtre*.

Convaincus de l'importance que présente pour votre enfant la sensibilisation aux arts vivants, nous vous remercions par avance de votre intérêt.

L'équipe de direction

L'équipe pédagogique de la CHAAR



CHAAR 2022-2023

Coupon à compléter, à signer et à rendre **au professeur principal au plus tard le lundi 23 mai 2022.**

Nom et prénom de l'élève : ..... Classe : .....

- est intéressé(e) pour présenter sa candidature à la CHAAR.\*
- n'est pas intéressé(e) par la CHAAR.\*

\* rayez la mention inutile

Nom et signature du responsable légal :